



**Corporation municipale de
la paroisse de Saint-Urbain**

Le Colporteur

Décembre 2008

**MOT DU MAIRE
DÉPÔT DU BUDGET D'OPÉRATION 2009**

Chers citoyens, chères citoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter le budget d'opérations 2009 de la municipalité de Saint-Urbain. Ce budget se caractérise par le souci d'administrer les ressources de la municipalité d'une façon responsable, de dispenser aux citoyens des services municipaux de qualité aux meilleurs coûts possibles, d'offrir un milieu de vie agréable et sécuritaire, d'assurer un développement harmonieux de la ville à court, moyen et long termes, tout en tenant compte de la capacité de payer de nos contribuables.

Prévisions budgétaires 2009

C'est donc dans le respect de ses principes que je vous présente un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses de 1 251 888 \$. Une augmentation de 16,6 % par rapport au budget 2008, ce qui se traduit par un montant de 178 633 \$. De cet écart, 94 510 \$ est attribuable au revenu de la taxe d'accises afin de payer la partie capital empruntée pour la réalisation des travaux sur la rue Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jérôme. L'écart est donc de 84 123 \$ donc une augmentation de près de 8 % par rapport au budget 2008. Cette hausse s'explique principalement par des dépenses supplémentaires pour le budget d'élections municipales en 2009 (7 000 \$), l'augmentation de la quote-part pour les matières résiduelles (45 000 \$), un budget de 5 000 \$ par année dont 5 000 \$ en 2009 pour la refonte de la réglementation d'urbanisme, augmentation du nombre de jours pour l'inspecteur en bâtiment durant la période estivale (6 000 \$), augmentation du budget des honoraires professionnels (17 000 \$).

De plus, au chapitre des revenus, l'augmentation du rôle d'évaluation de 1 479 700 \$ par rapport à 2008, occasionnée par la construction et les rénovations de maisons, permet de générer au budget 2009 des revenus supplémentaires de près de 15 000 \$. L'augmentation des tarifications pour les matières résiduelles et la collecte sélective (passe de 33 \$ à 47 \$ pour la collecte sélective et de 84 \$ à 129 \$ pour les vidanges) permet de récupérer l'augmentation de la quote-part soit 45 000 \$. Des revenus de 43 000 \$ provenant du surplus accumulé de la vente de terrains dans le parc industriel, équivalent à la dépense en capital et intérêts sur l'emprunt pour la phase I du parc industriel, sont imputés en 2008 afin d'annuler l'impact sur le compte de taxes du contribuable.

Taxation

Pour l'année 2009, le taux de la taxe foncière générale sur les immeubles de la Municipalité de Saint-Urbain demeure à 1,06 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. La taxe spéciale pour l'éclairage des rues demeure à 0,05 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Pour ce qui est de la tarification pour l'aqueduc et l'égout, la tarification demeure la même que l'année dernière soit 280 \$ par unité pour une résidence. La tarification pour la collecte des matières résiduelles passe de 84 \$ à 129 \$ pour les ordures et de 33 \$ à 47 \$ pour la collecte sélective. Au global, cela se traduit par une augmentation de 59 \$

Le propriétaire d'une résidence desservie d'une valeur moyenne de 60 000 \$ verra donc son compte de taxe passé de 1 063 \$ à 1 122 \$ pour une augmentation de 59 \$ soit une augmentation de 5,5 % par rapport au compte de taxe 2008. Le Conseil municipal a voulu limiter l'augmentation du taux de la taxe foncière générale considérant que la hausse importante de la tarification des matières résiduelles.

Conclusion

L'année 2008 se termine relativement bien avec l'annonce d'une promesse de subvention pour la réalisation de la phase II du parc industriel en 2009 et d'un projet de développement domiciliaire municipal d'environ une dizaine de terrains permettent d'amorcer la prochaine année avec enthousiasme. C'est motivant qu'en les dossiers avancent et qu'on sent que la population est derrière nous.

Au cours de l'année 2008, nous avons présenté le projet de la phase II du parc industriel régional afin de continuer à favoriser le développement industriel chez nous. Nous avons réalisé les travaux de réfection d'une partie de la rue Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jérôme et finaliseront la réfection des trottoirs sur la rue Saint-Édouard au printemps 2009. Nous avons négocié une entente de partenariat avec Baie-Saint-Paul pour l'opération du terrain de jeux l'été et nous avons obtenu une concertation de la région (MRC, Ville de Baie-Saint-Paul et le MTQ) pour la réalisation du tunnel cyclable en 2009. La réalisation du mur d'escalade avec la Commission scolaire ainsi que l'aménagement de la halte au secteur des

Pointes sont aussi des réalisations 2008 qui prouvent encore que la création de partenariat permet souvent la réalisation de beaux projets chez nous.

Ces projets nous tiennent à cœur comme beaucoup d'autres projets tels la maison des jeunes, la bibliothèque municipale, l'organisation d'une fête pour nos bénévoles et la mise en œuvre de la politique familiale, la réfection de nos infrastructures, l'entretien de nos équipements et de nos véhicules, le prolongement et le développement de la piste cyclable, tous ces projets améliorent la qualité de vie de nos citoyens et c'est ce qui contribue, selon moi, à raviver la fierté des citoyens, citoyennes de Saint-Urbain.

Les orientations du budget 2009 respectent, selon nous, les préoccupations de la majorité de la population.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier chacun des membres du conseil de la municipalité, les employés ainsi que tous les bénévoles dans les différents organismes pour leurs efforts au cours de la dernière année, et pour souhaiter à tous un très joyeux Noël et une bonne année 2009!

Simon Bouchard (Maire)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN

Conformément aux dispositions de l'article 957 du Code municipal, le conseil municipal vous fait parvenir un résumé des prévisions budgétaires 2009 pour la municipalité de Saint-Urbain.

BUDGET

Le fardeau fiscal moyen des contribuables de Saint-Urbain augmentera de 5,55 % en 2009 comparativement à 1,72 % en 2008 pour les secteurs desservis par l'aqueduc et l'égout.

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009

<u>REVENUS</u>	<u>BUDGET 2009</u>	<u>BUDGET 2008</u>	<u>% BUDGET 2009</u>
TAXES	571 400 \$	554 800 \$	54%
TARIFICATION	257 253 \$	213 285 \$	21%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	6 655 \$	6 515 \$	1%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	106 420 \$	102 035 \$	9%
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	92 200 \$	83 100 \$	7%
TRANSFERTS CONDITIONNELS	107 950 \$	13 440 \$	9%
TOTAL DES REVENUS	1 251 888 \$	1 073 155 \$	100%
<u>DÉPENSES</u>			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	287 365 \$	273 343 \$	23%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	120 273 \$	128 348 \$	10%
TRANSPORT ROUTIER	225 850 \$	235 165 \$	18%
HYGIÈNE DU MILIEU	229 000 \$	152 100 \$	18%
SANTÉ ET BIEN ÊTRE	5 500 \$	5 500 \$	0%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	42 995 \$	31 298 \$	3%
LOISIRS ET CULTURE	76 535 \$	74 936 \$	6%
FRAS DE FINANCEMENT	254 350 \$	150 565 \$	21%
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS	0 \$	12 000 \$	0%
TOTAL DES DÉPENSES	1 251 888 \$	1 073 255 \$	100%

Basé sur une valeur au rôle de 60 000 \$.

Afin de suffire aux besoins financiers de la municipalité, les taux de taxes pour l'année 2009 seront les suivants :

TYPE DE TAXES	2008	2009
TAUX DE TAXATION	DU 100 \$	DU 100 \$
Taxe foncière générale	1,06 \$	1,06 \$
Taxe d'éclairage	0,05 \$	0,05 \$
Service d'aqueduc et d'égout	280,00 \$	280,00 \$
Service d'ordures	84,00 \$	129,00 \$
Service de collecte sélective	33,00 \$	47,00 \$